



Direction générale
de l'enseignement obligatoire
et de la pédagogie spécialisée

Direction pédagogique

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Examen d'admission dans l'école publique en voie pré-gymnasiale Document destiné aux parents de la candidate ou du candidat

Admission en 9VP – session supplémentaire

1. Voie générale et voie pré-gymnasiale

Dans le canton de Vaud, le degré secondaire I comporte deux voies : la voie générale (VG) et la voie pré-gymnasiale (VP).

La VG accueille les élèves qui se destinent principalement à l'apprentissage, aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases, ou aux orientations de la maturité professionnelle.

La VP permet de rejoindre ces mêmes formations, ou encore d'accéder directement à l'école de maturité des gymnases. La VP est donc une voie plus exigeante, elle implique une approche approfondie des disciplines étudiées. L'élève doit ainsi faire preuve de motivation et être capable de fournir un travail important, également en dehors du temps scolaire.

L'examen d'admission dans l'école publique en VP s'adresse exclusivement aux élèves qui souhaitent rejoindre cette voie. Il n'y a pas d'examen d'admission pour accéder en VG.

À noter que la réorientation de VG en VP peut intervenir à la fin du 1^{er} semestre de la 9^e année ainsi qu'en fin de 9^e et de 10^e années. Les décisions de réorientation sont prises par le conseil de direction sur la base des résultats scolaires, après avoir entendu l'élève et ses parents.

De plus, pour les élèves ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires de VG, notre canton propose les classes de raccordement 2 qui, après une année supplémentaire dans la scolarité obligatoire, permettent à l'élève d'obtenir le certificat de VP.

2. Déroulement de l'examen

L'examen d'admission se déroule

le lundi 12 août de 13h à 15h et le mardi 13 août 2024 de 13h à 16h45

dans l'établissement primaire et secondaire d'Isabelle-de-Montolieu, chemin des Abeilles 11, 1010 Lausanne

3. Disciplines de l'examen

Lors de l'examen, la candidate ou le candidat doit passer des épreuves écrites en français, en mathématiques et en allemand. Il n'y a pas d'épreuve orale.

Toute demande motivée d'aménagement lors de la passation, ou de dispense éventuelle, doit parvenir par écrit à la Direction de l'établissement d'ici au 5 août 2024.

4. Renonciation ou absence

Si les parents ne souhaitent plus présenter leur enfant à l'examen d'admission, ils avertissent la Direction pédagogique dans les plus brefs délais.

Si la candidate ou le candidat ne peut pas se présenter à une épreuve, les parents avertissent immédiatement la Direction pédagogique et fournissent un certificat médical en cas de maladie.

5. Informations générales concernant les épreuves de l'examen

Les épreuves d'admission en 9VP évaluent la maîtrise des objectifs de 8P définis dans le Plan d'études romand (PER). Le PER peut être consulté à l'adresse suivante : www.per-mer.ch/per

Des exemples d'épreuves peuvent être consultés ou téléchargés sur le site officiel du canton de Vaud à l'adresse suivante : www.vd.ch/exadmi

6. Matériel à apporter

Pour toutes les épreuves : une plume ou un stylo, des crayons de couleur, une gomme, un taille-crayon.

Pour l'épreuve de mathématiques : un compas, une règle métrique, un rapporteur, une équerre, une calculatrice non programmable (TI-30 ou modèle équivalent).

7. Réussite de l'examen, communication des résultats et décision finale

Chaque épreuve d'examen donne lieu à une note allant de 1 (note la plus basse) à 6 (note la plus haute). L'examen d'admission en 9VP est réussi si la candidate ou le candidat obtient un total de 15 points en additionnant les notes des trois épreuves¹.

La directrice ou le directeur de l'établissement décide de la voie, le cas échéant des niveaux dans lesquels la candidate ou le candidat sera scolarisé, en fonction de ses résultats.

Lorsqu'une dispense est accordée, la direction de l'établissement prend sa décision d'orientation au cas par cas. Outre les résultats des épreuves que l'élève a effectuées, cette décision tient également compte des rattrapages à effectuer ainsi que du pronostic de réussite et de certification ultérieures.

La décision d'orientation ainsi que les résultats sont communiqués par la direction de l'établissement. Il est possible, sur demande, de consulter les épreuves.

8. Bases légales et réglementaires

Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO ; BLV 400.02)

Art. 62 – Admission en cours de scolarité

Règlement du 2 juillet 2012 d'application de la LEO (RLEO ; BLV 400.02.1)

Art. 48 – Admission à l'école publique en cours de scolarité (LEO art. 62)

Directive n° 193 « Admission en cours de scolarité dans l'école publique »

Accès : www.vd.ch/scolarite > Rejoindre l'école obligatoire > Références utiles

¹ Par exemple, l'élève qui obtient 4.5 à l'épreuve de français, 5.5 à l'épreuve de mathématiques et 5 à l'épreuve d'allemand obtient un total de 15 points. Par conséquent, son examen d'admission en 9VP est réussi.

Épreuve de français (90 minutes)

- L'épreuve est composée d'une première partie de compréhension de l'écrit et d'une seconde partie de production de l'écrit. Pendant l'ensemble de l'épreuve, les candidats disposent d'un **dictionnaire** et de **tableaux de conjugaison** qui leur sont fournis.
- Les objectifs de l'épreuve sont les suivants :

Compréhension de l'écrit	Analyse d'un texte appartenant au genre « le texte qui raconte – le récit d'aventure »
Production de l'écrit	Rédaction d'un texte appartenant au genre « le texte qui raconte – le récit d'aventure »
Fonctionnement de la langue	Grammaire, orthographe, vocabulaire, conjugaison, etc.

- Moyens d'enseignement officiels

L'île aux mots 8^e, livre de l'élève, Nathan, 2013. ISBN 978-2-09-122717-7

L'île aux mots 8^e, cahier d'exercices, Nathan, 2014. ISBN 978-2-209-122718-4

Mon manuel de français 8^e, livre de l'élève, Retz, 2010. ISBN 978-2-72565206-1

Mon manuel de français 8^e, cahier d'exercices, Retz, 2012. ISBN 978-2-72565215-3

Texte et Langue - aide-mémoire cycle 2, CIIP, 2015. ISBN 978-2-88500-311-6

S'exprimer en français : Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit, volume III 5^e /6^e, de Boeck, 2001. ISBN 2-8041-3827-5

Épreuve de mathématiques (90 minutes)

- L'épreuve est composée d'une première partie d'activités techniques et d'une seconde partie consacrée à la résolution de problèmes. Pendant la première partie, les candidats disposent de leur **matériel de géométrie**. Pendant la seconde, ils disposent aussi de leur **calculatrice**, ainsi que de l'**aide-mémoire de mathématiques** qui leur est prêté.
- Les objectifs de l'épreuve sont les suivants :

Espace	Figures géométriques planes (reconnaissance, dénomination et construction) Transformations géométriques (repérage des axes de symétrie d'une figure ; reconnaissance, description et dénomination des isométries) Utilisation d'un système de repérage personnel ou conventionnel pour mémoriser et communiquer des positions et des itinéraires
Nombres	Comparaison et représentation de nombres entiers, décimaux ou fractionnaires Écriture de nombres entiers, décimaux ou fractionnaires
Opérations	Addition, soustraction, multiplication, division de nombres entiers et décimaux Utilisation de la calculatrice Reconnaissance et utilisation de suites numériques Utilisation des propriétés de l'addition et de la multiplication ; décomposition des nombres
Grandeurs et mesures	Mesure d'angles à l'aide du rapporteur Mesure de longueurs à l'aide d'une règle graduée Calcul de longueurs et de périmètres Calcul d'aires Doublement, triplement ou fractionnement (moitié, tiers, etc.) d'une grandeur Utilisation d'unités conventionnelles Expression d'une même grandeur dans différentes unités
Modélisation	Résolution de problèmes Tri et organisation des informations Traduction des données d'un problème en opérations arithmétiques Lecture et utilisation des tableaux de valeurs et de représentations graphiques Utilisation d'un vocabulaire et de symboles adéquats

- Moyens d'enseignement officiels

Mathématiques sixième année - HarmoS 8^e, livre de l'élève, Corome, 2011. ISBN 978-2-88500-251-5

Mathématiques sixième année - HarmoS 8^e, fichier de l'élève, Corome, 2019. ISBN 978-2-88500-250-8

Épreuve d'allemand (90 minutes)

- L'épreuve d'allemand se compose de trois parties qui évaluent chacune une activité langagière : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et la production de l'écrit. Le fonctionnement de la langue est vérifié dans la troisième partie de l'épreuve. Les thèmes traités se rapportent aux champs lexicaux étudiés dans les moyens d'enseignement officiels depuis la 5^e année. L'épreuve s'effectue sans matériel à disposition.
- Le niveau attendu en compréhension de l'oral, en compréhension de l'écrit et en production de l'écrit correspond au niveau A1.2 du CECR (cadre européen commun de référence pour les langues). Le niveau attendu en fonctionnement de la langue correspond au niveau A1 du CECR.
- Les objectifs de l'épreuve sont les suivants :

Compréhension de l'oral	Écoute et compréhension de divers enregistrements audio, par exemple un dialogue entre deux personnes, afin de répondre à des questions
Compréhension de l'écrit	Lecture et compréhension de divers textes, par exemple des lettres, des affiches, des messages, afin de répondre à des questions
Production de l'écrit	Rédaction d'un texte, par exemple un courrier électronique, des commentaires de voyage, pour se présenter et/ou présenter les activités d'une autre personne
Fonctionnement de la langue	Vocabulaire et orthographe : mémorisation du vocabulaire lié à des thèmes familiers Conjugaison : présent des verbes réguliers et de quelques verbes irréguliers fréquents Grammaire de la phrase

- Moyens d'enseignement officiels *Deutsch für die Romandie*

Junior 8^e, Kursbuch, Klett, 2017. ISBN 978-3-12-605101-9

Junior 8^e, Arbeitsbuch, Klett, 2017. ISBN 978-3-12-605102-6

Junior 8^e, Wort-Schatz, Klett, 2017. ISBN 978-3-12-605105-7

Junior 7^e, Wort-Schatz, Klett - Langenscheidt, 2016. ISBN 978-3-12-605100-2

Der Grüne Max 6^e, Wort-Schatz, Klett – Langenscheidt, 2024. (À paraître)

Der Grüne Max 5^e, Wort-Schatz, Klett – Langenscheidt, 2023. ISBN 978-3-12-670030-6

www.junior-deutsch.ch / www.der-gruene-max.ch